Coachingsup.
ORIENTATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2026

Parcoursup : « Le problème n'est pas la plateforme ou l'algorithme, c'est la stratégie d'orientation supérieure de l'élève et l'accompagnement individuel des élèves »

Mobilisation lycéenne : Thierry Phitoussi, directeur général de Coachingsup Orientation, professeur associé en écoles d'ingénieurs, de commerce et de communication, appelle à investir dans l'accompagnement individuel des élèves et des étudiants sur les sujets de l'orientation scolaire et professionnelle pour permettre à chaque jeune de faire des choix éclairés, autonomes et responsables.

Face aux contestations récurrentes des lycéens et à l'angoisse structurelle qui frappe des centaines de milliers de familles jusqu'au cœur de l'été, le cabinet Coachingsup Orientation, spécialiste de l'accompagnement post-bac, dévoile un manifeste de dix mesures concrètes.

Loin des appels simplistes à la suppression d'une plateforme nationale (qui replongerait le pays dans le chaos des inscriptions sauvages et du tirage au sort), ce plan vise à réparer les failles mécaniques de Parcoursup en s'inspirant des meilleures pratiques internationales, à commencer par le modèle britannique UCAS, le portail néerlandais Studielink et la plateforme américaine Common App. Au cœur de ce projet : un calendrier resserré qui clôture l'essentiel des admissions dès le printemps, redonnant aux élèves visibilité et sérénité.

MANIFESTE · 10 MESURES

Les dix mesures clés pour réformer Parcoursup et l'orientation post-bac

01 **Publication obligatoire des grilles d'évaluation et des seuils d'admission :** Rendre publics, dès le mois de décembre, les barèmes chiffrés, pondérations, coefficients et seuils de notes par discipline utilisés par chaque commission d'examen des vœux. Les familles évitent ainsi les candidatures hors de portée, et tout soupçon d'arbitraire ou d'« algorithme opaque » disparaît.

02 **Régulation du volume des candidatures :** Réduire le plafond à six vœux ciblés et argumentés et supprimer les sous-vœux et les vœux multiples, afin d'endiguer le mitraillage statistique et permettre une véritable étude humaine et qualitative des dossiers. Au Royaume-Uni, UCAS plafonne déjà les candidatures à cinq vœux ; aux Pays-Bas, Studielink limite chaque candidat à quatre formations simultanées, dont deux au plus en filière sélective.

03 **Gratuité des concours et de l'étude des dossiers :** Supprimer systématiquement les frais pour passer des concours ou pour l'étude de dossiers dans les établissements privés. Tous les candidats doivent être traités sur ce principe. Aux États-Unis, Common App exonère déjà de frais les candidats issus de familles modestes, sur simple attestation de leur conseiller d'orientation.

04 **Des réponses conditionnelles dès la mi-avril :** Mettre fin à la torture des listes d'attente qui s'étirent jusqu'en juillet. Les formations formulent leurs offres dès le printemps. L'élève sait dès avril où il est pré-admis et aborde le reste de l'année scolaire avec une perspective claire. Aux Pays-Bas, les filières sélectives rendent déjà leurs résultats à la mi-avril.

05 **Validation définitive automatique post-résultats :** Dès la parution des résultats du baccalauréat début juillet, l'affectation finale est verrouillée instantanément selon la réalisation des conditions fixées en avril, sans phase d'angoisse estivale supplémentaire.

06 **Sanctuarisation totale des épreuves du baccalauréat en mai-juin :** Aucune procédure, aucune alerte ni aucun délai de réponse ne doit interférer avec la préparation et le passage des épreuves terminales. Le stress d'orientation est neutralisé bien avant les examens.

07 **Admissions conditionnelles (3e trimestre et épreuves du bac) :** Mettre fin au phénomène du « 3e trimestre fantôme » et au décrochage printanier. Les offres d'avril sont conditionnées au maintien d'une moyenne minimale au dernier trimestre (notamment sur les spécialités) ou à l'atteinte d'un seuil de notes au baccalauréat. L'élève redevient acteur direct de sa réussite jusqu'au dernier jour de classe.

08 **Justification immédiate et automatisée des refus :** Délivrer avec chaque refus une fiche de diagnostic synthétique précisant le critère bloquant (seuil de note non atteint, rang dans la classe, spécialités non conformes).

09 **Sécurisation des réorientations :** Conserver dans chaque formation des quotas de places réservés aux étudiants en réorientation à Bac+1, afin que les élèves qui se sont trompés puissent se réorienter vers des filières plus larges. Aucun jeune ne doit vivre un premier choix comme un piège définitif. Sur le modèle de la procédure « Transfer » de Common App, ces étudiants disposent d'un circuit de candidature dédié. Un enseignement de méthodologie de projet dès la seconde complète ce dispositif, avec, comme le « studiekeuzecheck » néerlandais, un avis d'orientation non contraignant avant chaque candidature.

10 **Promotion de l'apprentissage et accompagnement vers l'entreprise :** Encourager les élèves à formuler des vœux dans les formations en apprentissage et les aider concrètement à décrocher un contrat d'alternance ou d'apprentissage en entreprise.

Les mobilisations lycéennes expriment des préoccupations qui dépassent Parcoursup : conditions d'études, moyens de l'école et inquiétude face à l'avenir. Alors que le gouvernement a engagé un chantier sur la transparence de Parcoursup, Thierry Phitoussi demande que l'accompagnement individuel à l'orientation fasse pleinement partie des réponses apportées.

Expliquer clairement la sélection à l'entrée du supérieur

Le lycée accompagne les élèves vers le baccalauréat, même si certains établissements et parcours pratiquent déjà une sélection. À l'entrée du supérieur, les jeunes sont confrontés à une autre logique : des candidatures évaluées et des places limitées. Les formations sélectives choisissent leurs candidats ; les licences dites « non sélectives » établissent elles aussi un classement lorsque la demande dépasse leur capacité d'accueil. Les formations examinent les dossiers ; Parcoursup organise les propositions d'admission à partir de leurs classements et des priorités réglementaires.

« Il y a une forme d'hypocrisie à parler de formations non sélectives sans expliquer que, faute de places, tous les candidats ne pourront pas y accéder. Les jeunes ont besoin de connaître les critères et les possibilités réelles d'admission pour préparer leurs choix. »

Faire du jeune un acteur responsable de son orientation

Chaque jeune doit être encouragé à se sentir responsable de ses choix d'orientation scolaire et professionnelle et à gagner en autonomie. Cela suppose une démarche active : participer à des journées portes ouvertes, à des classes en immersion et à des salons, échanger avec des étudiants et des professionnels des métiers qui l'intéressent, puis comparer les formations. Les professeurs et les

coachs experts en orientation sont là pour le guider et l'aider à construire ses critères de choix, sans lui donner une solution toute faite. Les parents soutiennent sa réflexion et lui laissent la place de décider.

> « Le jeune doit prendre l'initiative de ses démarches, sans attendre de solution toute faite de ses parents ou de l'extérieur. Notre rôle est de l'aider à réfléchir et à devenir autonome dans ses décisions. »

> « L'accompagnement à l'orientation ne devrait pas dépendre des moyens des familles. Il doit aller de pair avec des réponses sur les places disponibles. »

Thierry Phitoussi est disponible pour des interviews sur Parcoursup, Mon Master et l'orientation supérieure, en français ou en anglais.

CONTACT PRESSE

Sophie

06 09 80 53 03

60 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

À PROPOS DE COACHINGSUP ORIENTATION

Fondé en 2015 par Thierry Phitoussi, le cabinet accompagne les collégiens, lycéens et étudiants dans leurs choix d'études et leurs candidatures, en France et à l'international, en présentiel et à distance.

coachingsup.fr

REPÈRES

Consultation du ministère du 6 octobre 2026

Examen des vœux par les formations